

## Conditions d'admission

**Public** : Cette unité d'enseignement est accessible à toute personne à partir de 16 ans munie d'une autorisation parentale. **Prérequis** : Être titulaire du PSE2

**Délais d'accès à la formation** : 8 jours

## Renseignements pratiques

**Durée** : 6 heures

**Participants** : individuel ou en groupe (6 à 18 stagiaires)

**Attestation** : Certificat recyclage PSE 2 **Actualisation** : Tous les 12 mois

**Accessibilité** : Si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre responsable Sandrine BRIMANT : [secourisme@udsp14.net](mailto:secourisme@udsp14.net)

**Tarifs** : 60.00€\* (individuel) ; forfait groupe à partir de 400€

## Moyens Pédagogiques

**Matériel** : Vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique et mannequins ( adulte, enfant, nourrisson)..

**Intervenants** : Des formateurs SAPEURS-POMPIERS à jour de leur formation continue.

**Modalités d'évaluations** : Tout au long de la formation et sur l'ensemble des techniques et des procédures abordées lors de la formation.

Une grille de suivi individuelle est renseignée tout au long de la formation par le formateur. **Lieu de la formation** : au sein d'une salle de cours adaptée ou en centre de secours

## Planification

**Intra-entreprise** : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques..)

**Inter-entreprise** : Dates consultables sur notre site internet : <https://www.udsp50.fr>

## Documentation

Chaque participant reçoit :

- 1 Attestation de recyclage
- 1 Attestation de fin de formation

## Objectifs

Maintenir à jour les compétences du secouriste pour lui permettre de continuer à porter secours, sur le plan technique et humain.

## Programme

### PARTIE 1

Programme FC PSE1

- Bilan Circonstanciel
- Bilan d'Urgence vitale
- Bilan complémentaire suite à traumatisme
- Bilan complémentaire suite à malaise
- Surveillance de la victime
- Aide à la prise de médicaments
- La perte de connaissance

### PARTIE 2

- Intoxication

### PARTIE 3

- Traumatisme de la face ou de la face antérieure du cou

### PARTIE 4

- Immobilisation générale sur un plan dur

### PARTIE 5

- Pose d'une attelle cervico-thoracique



UDSP50  
4 Rue Belle Croix  
50000 Saint-Lô

Horaires : 08 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 00.

Téléphone : 02 33 05 83 90

Mail : [formation@udsp50.fr](mailto:formation@udsp50.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25 50 00843 50 auprès du préfet de région de Basse-Normandie.

N° d'agrément préfectoral n° 2020.01

Inscription en ligne

<https://www.udsp50.fr>

